

Avis de constitution de la société

Annonce légale

EXEMPLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/08/2007 à Paris, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EXEMPLA

Forme : SCI à capital variable

Siège social : 2, rue de la Seine, 75000 Paris

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles qui lui appartiendront et plus généralement, toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.

Capital social : 1.500 euros

Capital minimum autorisé : 7.000 euros

Capital maximum autorisé : 800 euros

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Dupont Marie demeurant 2, rue de la Seine, 75000 Paris

Cession de parts : soumis à agrément sauf celle entre associés, conjoints et ascendants et descendants directs.

Immatriculation : RCS de Paris

Pour avis